

# Évolution de la violence conjugale en contexte de pandémie de COVID-19 selon le personnel d'organismes intervenant auprès des auteurs de violence

Valérie Roy, Normand Brodeur, Claudia Fournier, Florian Gasteau, Dorian Laverdière and Valérie Meunier

Volume 34, Number 1, 2024

Ça va bien aller ? Les enjeux et les défis de l'intervention psychosociale pendant et après la pandémie de COVID-19

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1114800ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1114800ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Roy, V., Brodeur, N., Fournier, C., Gasteau, F., Laverdière, D. & Meunier, V. (2024). Évolution de la violence conjugale en contexte de pandémie de COVID-19 selon le personnel d'organismes intervenant auprès des auteurs de violence. *Nouvelles pratiques sociales*, 34(1), 46–67. <https://doi.org/10.7202/1114800ar>

Article abstract

*Several victim support organizations have warned against increased risks of intimate partner violence (IPV) during the COVID-19 pandemic. This article provides a complementary view on the evolution of IPV and risk factors, based on the observations of Quebec organizations staff members working with perpetrators of IPV. These practitioners perceived an aggravation of the perpetration of violence and the risk factors (isolation, mental health difficulties, involuntary proximity, etc.), as well as an instrumentalization of the pandemic context in the perpetration of IPV. Avenues to fight against IPV more effectively in the event of a similar disaster are identified.*



**DOSSIER**

# **Évolution de la violence conjugale en contexte de pandémie de COVID-19 selon le personnel d'organismes intervenant auprès des auteurs de violence**

---

Valérie ROY

Professeure titulaire

École de travail social et de criminologie

Université Laval

Normand BRODEUR

Professeur titulaire

École de travail social et de criminologie

Université Laval

Claudia FOURNIER

Professionnelle de recherche

Centre de recherche Recherches Appliquées et Interdisciplinaires  
sur les Violences intimes, familiales et structurelles (RAIV)

Université Laval

Florian GASTEAU

Professionnel de recherche

Centre de recherche RAIV

Université Laval

Dorian LAVERDIÈRE

Candidat à la maîtrise

École de travail social et de criminologie

Université Laval

Valérie MEUNIER

Directrice

Groupe d'Aide aux Personnes Impulsives

Plusieurs organismes d'aide aux victimes ont signalé les risques accrus de violence conjugale (VC) pendant la pandémie de COVID-19. Cet article apporte une vision complémentaire quant à l'évolution de la VC et des facteurs de risque à partir des observations du personnel des organismes québécois travaillant auprès d'auteurs de VC. Ces intervenant.es ont perçu une aggravation de la violence exercée et des facteurs de risque (isolement, difficultés de santé mentale, proximité involontaire, etc.), et une instrumentalisation du contexte pandémique dans l'exercice de la VC. Des pistes sont dégagées pour lutter plus efficacement contre la VC advenant un sinistre similaire.

Mots clés : violence conjugale, pandémie, auteurs de violence, facteurs de risque, COVID-19

*Several victim support organizations have warned against increased risks of intimate partner violence (IPV) during the COVID-19 pandemic. This article provides a complementary view*

*on the evolution of IPV and risk factors, based on the observations of Quebec organizations staff members working with perpetrators of IPV. These practitioners perceived an aggravation of the perpetration of violence and the risk factors (isolation, mental health difficulties, involuntary proximity, etc.), as well as an instrumentalization of the pandemic context in the perpetration of IPV. Avenues to fight against IPV more effectively in the event of a similar disaster are identified.*

*Keywords : intimate partner violence, pandemic, perpetrators, risk factors, COVID-19.*

## INTRODUCTION

Les situations de sinistres perturbent le fonctionnement des sociétés, qui sont souvent peu préparées pour y faire face avec les ressources mises à leur disposition (ministère de la Sécurité publique – MSP, 2014). Ces perturbations se font ressentir jusque dans les familles. Des études suggèrent notamment que les sinistres révèlent des situations de violence conjugale<sup>1</sup> (VC), en exacerbent d'autres et en font émerger de nouvelles (Parkinson, 2019). Dès les débuts de la pandémie de COVID-19, en mars 2020, des inquiétudes quant à une augmentation de la VC ont été soulevées par des organisations venant en aide aux femmes victimes qui mettaient en garde contre cette « pandémie de l'ombre » (Allard, 2022 ; ONU, 2020). Ces connaissances, sur la VC dans les sinistres en général et dans le contexte de la pandémie de COVID-19, s'appuient généralement sur l'expérience des victimes ou des organismes qui leur viennent en aide. Les expériences des organismes œuvrant auprès des conjoints qui ont des comportements violents (CCV) sont peu documentées, alors que ces derniers sont aussi appelés à composer avec le même phénomène et que leur rôle est essentiel pour protéger les victimes. Cet article vise à combler cette lacune en décrivant les observations du personnel d'organismes intervenant auprès de CCV quant à l'évolution de la VC et de ses facteurs de risque pendant la pandémie de COVID-19, sur la base d'une recherche-action, menée de 2020 à 2022 et

---

1. La violence conjugale est définie comme « celle qui survient entre deux personnes liées, dans le passé ou actuellement, dans une relation hétérosexuelle ou non, de nature amoureuse, intime ou conjugale, et ce, peu importe que la violence soit physique, sexuelle, psychologique, verbale, économique, spirituelle ou autre. Une dynamique de contrôle est souvent présente. » (Institut national de santé publique du Québec, 2018, p. 135)

financée par le ministère de la Santé et des Services sociaux, avec à cœur d'homme (ACDH) – Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence<sup>2</sup>.

## ÉVOLUTION DE LA VC EN CONTEXTE DE PANDÉMIE

Au Québec, une enquête longitudinale suggère que la VC a augmenté à différents moments de la pandémie, coïncidant avec le resserrement des mesures sanitaires, dont le couvre-feu de janvier 2021 et l'instauration du passeport vaccinal en septembre 2021 (Pelletier *et al.*, 2022). Des organismes d'aide aux victimes ont aussi fait état d'une hausse d'appels et de demandes d'hébergements lors du couvre-feu (Allard, 2022). Les données policières de 2021 vont dans le même sens : le taux d'infractions a été de 334,8, alors qu'il était de 306,5 en 2020 (MSP, 2023).

Des chercheur.es ont aussi tenté de voir l'évolution de ses formes et de sa gravité. Il ressort que la VC aurait été plus sévère pendant la pandémie, notamment en raison de la proximité accrue au sein des familles lors des confinements (Pelletier *et al.*, 2022 ; Warren *et al.*, 2022). Des recherches indiquent que ce contexte aurait exacerbé le contrôle coercitif (Kaukinen, 2020 ; Pelletier *et al.*, 2022 ; Sabri *et al.*, 2020 ; Warren *et al.*, 2022). Enfin, la peur du virus a pu être employée par les CCV pour contrôler les sorties et interactions sociales de leur partenaire, ou pour l'empêcher de dénoncer la VC en menaçant de l'infecter volontairement (Sabri *et al.*, 2020 ; Warren *et al.*, 2022).

Parmi les études disponibles, seule celle de Warren *et al.* (2022) intégrait des intervenant.es auprès des CCV dans son échantillon. Malgré cette inclusion, leurs résultats mettent surtout de l'avant l'expérience des victimes et le point de vue de leurs intervenant.es, tout comme les autres études recensées sur l'évolution de la violence en contexte pandémique.

## ÉVOLUTION ET COMPRÉHENSION DES FACTEURS LIÉS À LA VC EXERCÉE EN CONTEXTE DE PANDÉMIE

Les facteurs liés à la VC exercée en contexte pandémique sont peu documentés. À notre connaissance, seule l'étude de Spencer *et al.* (2022a), menée auprès de 354 Américain.es,

---

2. ACDH regroupe 30 organismes communautaires autonomes répartis sur le territoire québécois. Leur clientèle étant surtout composée d'hommes, cette étude concerne principalement les hommes auteurs de VC.

a permis de cerner, parmi une trentaine d'éléments, ceux qui étaient associés à un plus grand risque d'exercer de la VC. L'isolement social y est ressorti comme étant de loin le principal facteur. Les personnes socialement isolées étaient en effet quatre fois plus susceptibles que les autres de déclarer exercer de la VC. Transposé au Québec, ce fait est préoccupant puisque près du cinquième de la population rapportait au moins un indicateur d'isolement social pendant la pandémie (Institut de la statistique du Québec – ISQ, 2021). Pour une bonne partie des Québécois.es, le contexte pandémique a aussi contribué à exacerber les troubles de santé mentale et la consommation d'alcool et de cannabis (ISQ, 2021). Spencer *et al.* ont observé à cet égard que les symptômes anxieux et dépressifs, le stress, la peur, l'ennui et la consommation étaient significativement associés aux risques d'exercer de la VC pendant la pandémie. De plus, la fermeture de plusieurs milieux de travail a aggravé les difficultés financières au Québec (ISQ, 2021), difficultés qui augmentaient le risque d'exercer de la VC de 37 % dans l'étude de Spencer *et al.*

Ces connaissances renvoient à des facteurs de risque déjà connus en matière de VC, que plusieurs décrivent en s'appuyant sur le modèle écologique (Laforest *et al.*, 2018 ; Organisation mondiale de la santé et London School of Hygiene and Tropical Medicine, OMS-LSHTM, 2010). Selon ce modèle, c'est une combinaison de facteurs qui interagissent entre eux, relevant de l'individu (ex. santé mentale, stress), de ses relations proximales (ex. caractéristiques de la relation conjugale, isolement social) et de l'environnement social dans lequel il évolue (ex. politiques sociales, inégalités de genre), plutôt que d'un seul facteur qui augmente les risques de VC. Suivant les données recensées et ce modèle, il est probable qu'un ensemble de facteurs de risque liés à l'exercice de la violence, de différents niveaux, aient augmenté pendant la pandémie. Les appuis scientifiques demeurent cependant encore modestes et les mécanismes agissant sur l'augmentation de la violence restent à clarifier.

## CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Bien qu'il y ait lieu de croire que le contexte pandémique ait exacerbé la VC et ses facteurs de risque, les connaissances actuelles s'avèrent partielles, surtout pour la violence exercée. Le point de vue du personnel d'intervention auprès des CCV peut apporter un éclairage pertinent sur ces questions puisqu'il est en contact quotidien avec les personnes qui exercent cette violence. Cette perspective unique est utile pour informer les pratiques et les décisions politiques afin de contribuer à la protection des victimes advenant une situation

de sinistre similaire à la pandémie de COVID-19. C'est dans ce contexte que cette étude a été menée.

## MÉTHODOLOGIE

Vu le caractère inédit de la pandémie de COVID-19 et le peu d'études réalisées à partir du point de vue du personnel d'intervention auprès des CCV, cette recherche était exploratoire et descriptive. La collecte de données, réalisée au sein des organismes d'ACDH, comprenait trois activités (voir tableau 1) qui ont été échelonnées sur une période de neuf mois afin de tenir compte de l'évolution du contexte pandémique. L'ensemble des activités de recherche a été encadré par un comité composé des deux chercheur.es (Roy et Brodeur), du personnel de recherche (Gasteau et Laverdière) et d'une représentante d'ACDH (Meunier). Le protocole a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval.

TABLEAU 1  
Description sommaire des trois collectes de données

	Date	Outil	Thématiques	Fonctions du personnel interrogé	Répartition
1	25 janvier au 24 mars 2021	Sondage en ligne, 32 questions fermées ou à court développement	Évolution de la VC, de la situation de la clientèle et des activités d'intervention en contexte de pandémie	- Direction : 5 - Coordination clinique : 6 - Intervention : 42	- 18 organismes - 13 régions
2	17 mars au 9 juin 2021	Entrevues individuelles semi-dirigées en visioconférence, ≈1 h 30	Approfondissement des résultats du sondage	- Coordination clinique : 4 - Intervention : 12	- 12 organismes - 11 régions
3	13 octobre 2021	Groupe de discussion en visioconférence, ≈2 h	Approfondissement et validation des résultats des collectes 1 et 2	- Direction : 8 - Coordination clinique : 2 - Intervention : 6	- 11 organismes - 9 régions

Dans un premier temps, un sondage (Durand, 2021) a été mené en ligne auprès du personnel d'intervention<sup>3</sup> des organismes membres d'ACDH afin de recueillir leur point de vue sur l'évolution de la VC pendant la pandémie. Les questions fermées et ouvertes ont été formulées par l'équipe de recherche à partir des constats initiaux sur le terrain, de la recension des écrits scientifiques alors disponibles et d'une perspective écologique des facteurs de risque de VC. Les personnes étaient par exemple invitées à indiquer, sur une échelle Likert qui ciblait différents facteurs de risques de la VC, les changements observés dans la situation des auteur.es de violence conjugale ou familiale depuis le début de la pandémie. La sollicitation à participer s'est faite par courriel.

Dans un deuxième temps, des entrevues individuelles semi-dirigées ont été menées par l'équipe de recherche auprès de quelques personnes ayant répondu au sondage afin d'approfondir les résultats. Les personnes étaient notamment invitées à donner des exemples observés dans leurs pratiques des dimensions de la vie des auteurs de violence ayant été le plus impactées par la pandémie. Le recrutement s'est fait par le biais d'une invitation placée à la fin du sondage et par l'envoi d'un courriel auprès du personnel des organismes membres d'ACDH. Enfin, un groupe de discussion a été mené pour approfondir davantage et valider les résultats des deux premières collectes, à la suite d'une invitation transmise par ACDH. Au total, 68 personnes (34 femmes et 34 hommes) de 23 organismes, situés dans 15 des 17 régions administratives du Québec, ont participé à l'étude.

Les réponses au sondage ont fait l'objet d'analyses statistiques descriptives. Les données des entrevues individuelles et du groupe de discussion ont été soumises à une analyse de contenu thématique (Paillé et Mucchielli, 2021). Après avoir été transcrites intégralement, ces entrevues ont été codées avec le logiciel QDA Miner par le professionnel et l'auxiliaire de recherche. La grille de codage a été élaborée à partir des objectifs de la recherche et des catégories construites lors de la préparation du sondage ; d'autres catégories ont aussi émergé en cours d'analyse. Des rencontres avec les chercheur.es et le comité de suivi ont été réalisées tout au long du processus. Enfin, la transcription intégrale des échanges du groupe de discussion a servi à identifier les points de convergence et de divergence avec les résultats des autres collectes de données, et à ajuster les analyses.

---

3. Le critère de participation pour les activités de collecte des données était de faire de l'intervention directe auprès des CCV. Des personnes à la direction ou à la coordination clinique répondant à ce critère pouvaient y participer, bien qu'à des fins de synthèse, le terme « personnel d'intervention » soit utilisé.

## RÉSULTATS

Nous présentons les résultats sur la perception du personnel d'intervention auprès de CCV quant à l'évolution de la VC exercée et à l'évolution des facteurs de risque de cette violence pendant la pandémie de COVID-19.

### ÉVOLUTION DE LA VC

Les données du sondage (tableau 2) montrent que le personnel d'intervention a perçu une augmentation globale de la fréquence et de la gravité de la violence exercée par les CCV dans la première année de la pandémie. Cette hausse est plus marquée pour les violences verbales et psychologiques. Dans une moindre mesure, cette hausse concerne aussi les violences physiques, économiques et sexuelles, bien qu'une majorité considère que ces formes de VC sont plutôt restées stables. Notons cependant que plusieurs n'ont pu se prononcer sur l'évolution de certaines formes de violence (colonne « ne sait pas »).

TABLEAU 2  
Évolution de la fréquence et de la gravité des formes de violence  
selon le personnel d'intervention (%) (n=53)

Type de violence	Resté stable		Augmenté		Ne sait pas	
	Fréquence	Gravité	Fréquence	Gravité	Fréquence	Gravité
<b>Psychologique</b>	11	19	79	64	8	15
<b>Verbale</b>	9	19	81	66	8	13
<b>Physique</b>	36	53	45	26	17	19
<b>Économique</b>	33	42	42	26	23	30
<b>Sexuelle</b>	38	43	15	8	45	47

Les données du sondage et des entrevues permettent d'approfondir les perceptions relatives à l'évolution de chaque forme de violence.

### Violences verbales et psychologiques

Selon les personnes interrogées, les violences verbales et psychologiques, incluant le contrôle, sont les formes de VC sur lesquelles l'impact de la pandémie s'est fait le plus sentir. Ces formes auraient connu la plus nette augmentation, de la fréquence et de la

gravité, comme le souligne Justin (intervenant)<sup>4</sup> : « C'est vraiment [par rapport à la violence verbale] que, moi, j'ai vu une augmentation. Vraiment, de l'extérioriser verbalement. » Une escalade plus rapide de ces formes de violence a aussi été observée ainsi que leur apparition chez des individus qui n'en exerçaient pas avant la pandémie.

Plusieurs affirment que, de leur point de vue, le contrôle a été en quelque sorte facilité par la pandémie. Les mesures sanitaires et la crainte du virus auraient ainsi été utilisées par les CCV pour contrôler les sorties de leur conjointe :

Une forme de violence qui est apparue [...] [c'est de] dire : « Tu ne peux pas sortir, le gouvernement nous en empêche » ou « si tu sors, tu vas avoir une amende de 1500 \$ » [...]. Je crois que c'est une forme de violence [...] que les gars peuvent utiliser, qui leur donne davantage de contrôle sur leur conjointe. (Tom, intervenant)

Certain.es mentionnent que, pour les parents séparés, la peur du virus et les mesures sanitaires, comme l'interdiction de se déplacer entre les régions, ont pu être utilisées par les CCV pour empêcher leur ex-partenaire de voir ses enfants.

### **Violence physique et potentiellement létale**

Plusieurs participant.es ont observé que la violence physique s'est aggravée chez certains CCV qui en avaient déjà exercé avant la pandémie, ou qu'elle est apparue chez d'autres qui n'en avaient jamais exercé :

Ça s'est aggravé dans le sens que : « oups, je vais frapper plus fort. Je vais vraiment agir de façon plus à me défoncer ». [...] Autrement, pour ceux que c'est quelque chose de relativement nouveau, [il y en a] qui nous disaient justement : « voyons, je n'ai jamais fait ça [avant]. Je ne sais pas pourquoi ça s'est rendu là ». (Carole, intervenante)

Une escalade plus rapide vers la violence physique a aussi été observée ainsi qu'une augmentation de la violence envers les objets comme « claquer des portes, briser des choses ». (Guillaume, intervenant)

La majorité des personnes a aussi dit avoir rencontré plus souvent des situations de menaces ou tentatives de suicide, et de menaces de mort. Une hausse des situations

---

4. Les noms sont des pseudonymes. La plupart des extraits cités sont tirés des entrevues. Certains, indiqués par « GD », sont tirés du groupe de discussion.

potentiellement létales est ainsi signalée par certain.es, comme Justin (intervenant) : « J'ai trois évaluations homicides faites cette année, puis en huit ans avant, j'en n'avais jamais fait. » Certain.es attribuent cette hausse au fait qu'une plus grande partie de ces situations a été portée à leur attention, en raison d'une augmentation des demandes d'aide dans les organismes et d'un dépistage plus efficace : « C'est l'évaluation du risque d'homicide qui aurait augmenté ». (Félix, coordonnateur)

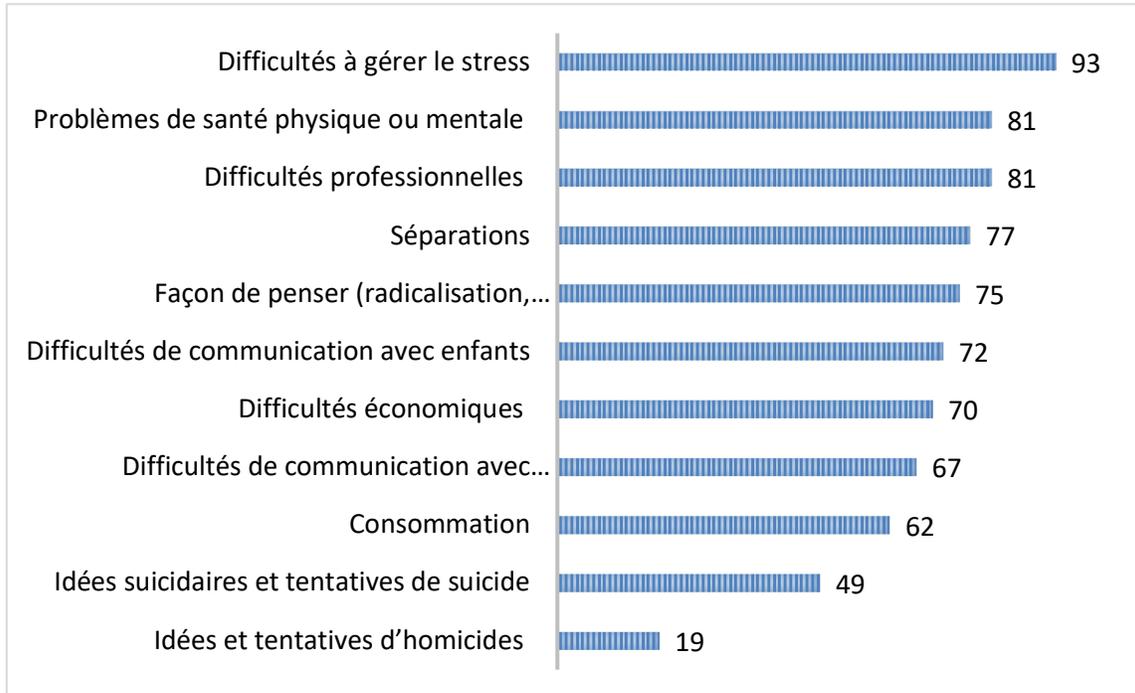
### **Violences économiques et sexuelles**

Une minorité des personnes ayant participé au sondage indique avoir observé une hausse de la violence économique, sujet peu évoqué dans les entrevues et le groupe de discussion. Daniel (intervenant) estime néanmoins que « des hommes ont utilisé la diminution de leurs revenus, que ce soit vrai ou pas, pour ne pas payer leurs pensions alimentaires ». Bien qu'aucune donnée ne suggère un recul de cette forme de violence, il est difficile de tirer des constats clairs sur son évolution. Le portrait est semblable pour la violence sexuelle : les données semblent exclure une baisse, mais ne sont pas assez précises pour comprendre comment elle a évolué.

### **ÉVOLUTION DES FACTEURS DE RISQUE**

Dans le sondage, le personnel d'intervention était invité à se prononcer sur l'évolution de la situation de la clientèle en lien avec 11 facteurs de risque déjà connus (ex. consommation) ou pressentis (ex. façon de penser, radicalisation, complotisme) en indiquant si, d'après leurs observations, chaque facteur avait diminué, était resté stable ou avait augmenté depuis le début de la pandémie. L'option « ne sait pas » était aussi offerte. Selon une majorité de participant.es, presque tous les facteurs étaient perçus comme ayant augmenté (Figure 1).

FIGURE 1  
**Proportion (%) du personnel d'intervention  
 ayant observé une augmentation  
 des facteurs de risque (collecte 2, n=53)**



Ces résultats ont été approfondis dans les entrevues et le groupe de discussion, où les participant.es étaient invité.es à se prononcer plus librement sur les facteurs qui leur apparaissaient plus significatifs et à expliquer, à partir de leurs observations, l'impact de ces facteurs sur la VC dans le contexte de la pandémie. Plusieurs des facteurs mentionnés rejoignent ceux du sondage, tout en étant souvent abordés plus globalement, et d'autres facteurs ont émergé. Ces facteurs relèvent le plus souvent de l'individu et de ses relations proximales, néanmoins inscrits dans un environnement social marqué par la pandémie.

### Facteurs individuels

Selon le personnel d'intervention, la hausse de la consommation d'alcool et de cannabis observée chez la clientèle, mise en parallèle avec l'accès plus limité aux services et au réseau social, a eu un effet double sur la VC exercée. D'une part, elle a aggravé l'anxiété, un autre facteur de risque et, d'autre part, elle a eu des effets de désinhibition et d'impulsivité qui augmentent les risques de violence. « Qui dit hausse de consommation

d'alcool, pour plusieurs, dit hausse de la violence, hausse de comportements violents, hausse de risques homicides ». (Pierre, intervenant)

Quelques situations contraires à la tendance généralement observée ont été relevées, par exemple des CCV ayant diminué, voire totalement arrêté, leur consommation : « Il y a des personnes qui avaient des problèmes de consommation [et la pandémie] les a amenées à arrêter. » (Sophie, intervenante)

Une hausse des symptômes dépressifs et des idées suicidaires a aussi été relevée. Comme le relate Pierre (intervenant), des CCV supportant difficilement les contraintes liées à la pandémie vivaient du désespoir : « [Un client] voulait un rendez-vous en présentiel absolument. [...] Quand j'ai dit "on va peut-être retomber en télétravail", [...] il m'a carrément dit "bien moi, si ça retombe en télétravail, je ne serai plus de ce monde". »

À nouveau, quelques situations contraires à la tendance observée ont été relevées et des personnes solitaires ont pu voir leur niveau d'anxiété baisser, comme en témoigne François (coordonnateur) :

Ce profil-là [personnes vivant du stress en lien avec les interactions sociales], je vous dirais qu'au début, ça allait mieux. [...] J'ai vu ces gens-là avoir des baisses de stress significatives, sentir une lourdeur devenir plus légère.

De façon plus générale, les intervenant.es ont observé une hausse du stress et de l'anxiété en raison de multiples stressseurs liés à la peur du virus, à l'isolement, aux pertes d'emploi ou de revenus ou à la difficulté de gérer la garde et l'horaire des enfants pendant le confinement. Vécus sur le plan individuel, plusieurs de ces stressseurs ne peuvent être déconnectés de l'environnement social plus large façonné par les mesures sanitaires adoptées par les autorités. Les intervenant.es expliquent que la charge émotionnelle trop élevée et l'incapacité de la gérer adéquatement ont contribué à augmenter les comportements violents de plusieurs CCV. Par exemple, Daniel (intervenant) soutient qu'il y a « une augmentation des sources de stress puis la diminution de la capacité à absorber ces stressseurs-là ayant un impact sur la violence ».

## Environnement proximal

Selon le personnel d'intervention, la **proximité involontaire** engendrée par les mesures sanitaires a eu un impact déterminant sur la hausse du stress, des tensions familiales et de la violence :

Le fait du confinement, de devoir toujours être avec la conjointe, les enfants, que oups... Le temps qu'ils avaient de répit, d'aller travailler, ou qu'ils avaient pour eux pour faire leur sport ou quoi que ce soit, le fait que ça, ça soit arrêté, c'est sûr que ça a eu un impact. Parce que [le] bouleversement de la dynamique de la routine, déjà là, qui est *tough* à s'adapter pour à peu près tout le monde; et bien eux, veut, veut pas, ça les plonge à temps plein dans ce qui marche pas bien à la maison. (Carole, intervenante)

Des tensions au sein de la famille élargie sont aussi signalées. Armand (coordonnateur) décrit, par exemple, l'effet délétère de la fermeture des frontières sur certaines familles :

[Les parents] devaient rester au Québec à l'hiver. Donc on loge les parents alors qu'on ne s'attendait pas à un projet familial bigénérationnel. Il y a eu beaucoup de situations que ça a impacté, où des hommes nous ont relaté ça, de façon plus ou moins heureuses, mais des fois, carrément catastrophiques.

Cet exemple illustre à nouveau l'impact des facteurs liés à l'environnement social plus large, soit la fermeture des frontières, sur le vécu des familles. Quelques situations contraires à la tendance observée au sein de la clientèle ont aussi été répertoriées. Philippe (coordonnateur) explique que, pour certains, la proximité imposée par le contexte pandémique a eu un effet plutôt positif : « Il y a beaucoup de problématiques qu'on voit que ça a créé le contraire, un rapprochement, une occasion de gérer les conflits avec plus de soin. »

Bien que les personnes ayant répondu au sondage et celles ayant participé au groupe de discussion aient dit avoir observé une nette augmentation des **séparations**, cette perception n'était pas partagée par toutes les personnes ayant participé aux entrevues. Ces dernières ont néanmoins évoqué des liens entre la pandémie, les séparations et la violence. Pour certain.es, le confinement, les campagnes de prévention de la VC et l'aggravation de la VC exercée ont accéléré le processus de séparation chez plusieurs couples. Dans les cas de séparation, où le contexte forçait le maintien d'une cohabitation, des intervenant.es ont aussi observé une augmentation des risques de violence, comme mentionné par Jérôme

(intervenant) : « On a aussi des cas de Monsieur-Madame-tout-le-monde qui est obligé de vivre, après la séparation, ensemble. Même si les deux sont tout à fait d'accord pour se séparer, il fallait attendre pour trouver un nouvel appartement. »

Le personnel d'intervention a observé chez sa clientèle une augmentation des **difficultés professionnelles et financières**. Plusieurs ont évoqué des pertes d'emploi ou une diminution des revenus entraînant un stress financier, de l'insécurité professionnelle et une incapacité « de faire face à la détresse que ça entraîne » (Christian, intervenant). Ces facteurs professionnels et financiers ont aussi contribué à exacerber les tensions conjugales et familiales : « Il y a eu de la perte d'emploi, il y a eu aussi des pertes de revenus associés à la perte d'emploi. [...] Ça engendrait beaucoup de stress au niveau de payer les choses, puis ce stress-là se [répercutait] dans plus de conflits. Des conflits plus importants aussi. » (Guillaume, intervenant)

Deux intervenants ont noté qu'en raison de la peur du virus et des effets des mesures sanitaires, certains contextes de travail sont devenus des sources de stress, comme l'explique Justin (intervenant) :

Les gars qui étaient bien à leur emploi ne le sont plus à cause des mesures sanitaires, à cause des restrictions que ça amène [...] à cause de tout ce que ça amène. Ça fait en sorte que [pour] le gars qui était confortable à sa job [...] la job ne devient plus un moyen de décompresser, ça devient un stresser en plus.

À l'inverse, quelques personnes ont noté que certains CCV ont vu leurs stresser professionnels ou financiers diminuer, parce que leurs revenus avaient augmenté avec la Prestation canadienne d'urgence (PCU) ou parce que leurs horaires de travail avaient été allégés. Notons que quelques personnes de régions plus éloignées n'ont pas observé de problèmes liés à l'emploi, où « la plupart des secteurs ont pu continuer » (Philippe, coordonnateur) sans être touchés par les mesures sanitaires. Ces situations montrent comment certains facteurs environnementaux plus larges – comme les variations régionales dans l'application des mesures sanitaires et l'offre de prestations gouvernementales – ont un impact sur des facteurs proximaux qui augmentent ou diminuent les risques de VC.

Le réseau social est considéré comme l'une des sphères de vie de la clientèle les plus impactées pendant la pandémie. La grande majorité du personnel d'intervention a observé une réduction de l'accès au réseau social en raison des mesures sanitaires, engendrant plus d'éloignement et d'isolement. Les participant.es expliquent que, combiné

aux autres sources de stress, le manque de soutien social et d'exutoires, comme des activités avec des ami.es, a contribué à l'augmentation de la VC : « Les niveaux de stress augmentaient, il y avait moins de réseaux, moins accès aux activités. [...] Ça amenait beaucoup de frustration, qui amenait plus une tendance à aller vers peut-être la violence. » (Vicky, intervenante, GD)

La restriction du réseau social a particulièrement affecté les familles avec de jeunes enfants, qui n'avaient plus la possibilité de les faire garder pour obtenir des moments de répit, contribuant aussi au stress comme l'explique Pierre (intervenant) : « Je pense que les parents sont encore moins patients, puis une des raisons, [...] c'est qu'ils ne peuvent plus se prendre une petite fin de semaine *off*, aller voir des ami.es. »

### **Environnement social**

Pendant la pandémie, certain.es intervenant.es ont observé que les mesures sanitaires étaient utilisées par les CCV à des fins de contrôle. Comme le fait remarquer Jérôme (intervenant) : « l'État donnait les moyens d'avoir un contrôle sans que la personne [CCV] ne le demande ». De la perspective des CCV, l'État en légitimait en quelque sorte l'usage. Certaines personnes, comme Mélanie (coordonnatrice, entrevue), anticipaient pour leur part une augmentation de la violence avec la fin des mesures sanitaires : « Quand la femme va retourner sur le marché du travail ou que la liberté va revenir, là je pense qu'il peut y avoir peut-être oui une augmentation, une aggravation des problématiques parce que là, l'homme ça va le déranger. » L'analyse sous-jacente à cet extrait renvoie plus largement aux rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes.

Les campagnes de prévention de la VC mises en œuvre par le gouvernement pendant la crise sanitaire semblent de leur côté avoir eu un certain effet protecteur, comme le décrit ici Tom (intervenant) : « Il y a des gars qui ont dit "j'ai vu le témoignage du gars à la TV, ça m'a parlé. Je vous ai appelé". Fait qu'il y a tout cet effet-là aussi et probablement des gars qui ont appelé qui n'auraient jamais appelé avant. Juste pour ça, je pense que c'est un effet gagnant. »

### Effet cumulatif et interactif

Enfin, l'idée d'un effet cumulatif et interactif des facteurs de risque était présente dans l'ensemble du discours du personnel interrogé. Plusieurs expliquent que les nombreux stressseurs engendrés par la pandémie pouvaient s'inter-influencer et s'additionner :

Le fait d'être dans un milieu plus stressant tout le temps, donc beaucoup d'insécurité; puis de situations où ils n'avaient pas de contrôle, que ce soit sur quand je vais travailler, si je vais travailler, les mesures sanitaires, le fait d'être enfermé à la maison, ainsi de suite. Tout ça mettait un contexte où les personnes étaient plus irritables, plus fatiguées, plus impatientes et si c'est des personnes qui avaient tendance à avoir des comportements [violents], ben ça a augmenté les comportements. (Guillaume, intervenant)

Cette situation était d'autant plus difficile à gérer que les services d'aide aux CCV étaient moins faciles d'accès, et que certains outils de gestion de la violence étaient plus difficilement applicables. Des intervenant.es mentionnent par exemple que des CCV n'osaient pas appliquer la technique du temps d'arrêt, qui implique de quitter le domicile, alors que le couvre-feu était en place.

## DISCUSSION

Cet article visait à documenter le point de vue du personnel d'intervention des organismes membres d'ACDH sur l'évolution de la VC exercée et de ses facteurs de risque dans le contexte de la pandémie de COVID-19, à partir de leurs observations. L'étude sur laquelle s'appuie cet article est l'une des rares – et la première au Québec – à mettre en lumière le point de vue d'intervenant.es auprès de CCV dans ce contexte, et plus largement, dans un sinistre. En plus de raffiner la compréhension de l'évolution des formes de VC exercée qui l'influencent, l'article fournit un complément aux écrits publiés dans le contexte de la pandémie qui s'appuient sur les perceptions des victimes et des ressources qui leur viennent en aide. Il met aussi en lumière l'effet combiné des facteurs de risque de différents niveaux sur l'exercice de la VC. Les résultats sont utiles pour dégager des pistes de recherche et des pistes d'action pour les intervenant.es et les instances décisionnelles afin de lutter plus efficacement contre la VC et favoriser la sécurité des victimes, advenant une situation similaire. Cette discussion s'articule autour des deux objets de cet article, soit l'évolution de la VC et l'évolution des facteurs.

## L'évolution de la VC exercée en contexte de pandémie

D'emblée, les observations du personnel d'intervention rejoignent les données policières (MSP, 2023) et les écrits sur l'expérience des victimes ou de leurs intervenant.es, qui suggèrent une augmentation de la VC pendant la pandémie (Pelletier *et al.*, 2022 ; Warren *et al.*, 2022) et, plus largement, lors de sinistres (Parkinson, 2019). L'apparition de VC, ou de certaines formes, chez des personnes qui n'en exerçaient pas avant la pandémie a aussi été observée. Les intervenant.es font état de gestes violents plus fréquents et plus sévères chez leur clientèle, en particulier pour les violences psychologiques et verbales et, dans une moindre mesure, pour la violence physique et potentiellement létale. Bien que cette tendance soit moins marquée que pour les violences verbales et psychologiques, elle reste préoccupante considérant les enjeux liés à la sécurité et à l'intégrité physique des victimes. Ces résultats incitent à intensifier la prévention et le dépistage de la VC advenant d'autres sinistres. Toutefois, nos données ne permettent pas de tirer de constats clairs sur l'évolution des violences économiques et sexuelles, qui méritent d'être explorées davantage dans des recherches futures.

Il apparaît également, selon les intervenant.es interrogé.es, que les CCV ont pu utiliser les mesures mises en place par le gouvernement comme levier pour exercer de la VC, ou pour justifier la VC exercée, tel que rapporté par d'autres (Sabri *et al.*, 2020 ; Warren *et al.*, 2022). Si plusieurs ont évoqué le fait que les mesures sanitaires pouvaient exacerber les risques de violence (Pelletier *et al.*, 2022 ; Sabri *et al.*, 2020 ; Warren *et al.*, 2022), cet usage détourné des mesures sanitaires n'est pas à négliger et apparaît comme un élément de plus à considérer dans l'évaluation des risques associés à la mise en place de telles mesures. Il est aussi possible que la normalisation de diverses formes de contrôle et de surveillance pendant la pandémie (Leclercq-Vandelannoitte et Aroles, 2020) nuise à la reconnaissance de certaines formes de VC (ex. empêcher les contacts sociaux, surveiller les déplacements), non seulement par les auteurs et les victimes, mais aussi par leur entourage. Cela peut complexifier la reconnaissance de la VC et le travail de responsabilisation qui doit être fait avec les CCV ; les intervenant.es doivent en tenir compte, de même que les instances en charge du choix des mesures imposées en cas de sinistres.

### L'évolution des facteurs liés à la VC exercée en contexte de pandémie

Concernant l'évolution des facteurs, quatre grands constats se dégagent des observations du personnel d'intervention. Premièrement, le contexte pandémique a exacerbé plusieurs facteurs de risque déjà connus d'exercer de la VC, dont l'isolement, les troubles de santé mentale, la consommation d'alcool et de drogues et les difficultés financières, bien que quelques situations contraires à la tendance généralement observée aient été rapportées. Ces résultats rejoignent les facteurs identifiés dans l'étude quantitative de Spencer *et al.* (2022a).

Deuxièmement, les résultats éclairent la façon dont le contexte pandémique a pu exacerber ces facteurs, exacerbation qui apparaît essentiellement liée aux mesures sanitaires adoptées par les autorités comme le confinement, le couvre-feu et la fermeture des commerces, des écoles et des frontières. Dans une perspective écologique, cette influence des mesures sanitaires sur les facteurs de risque individuels (ex. stress, anxiété) et proximaux (ex. isolement) témoigne de l'effet des décisions politiques, dans l'environnement distal, sur le vécu des familles et des individus. Dans le contexte de situations de sinistres perturbant de façon majeure le fonctionnement des sociétés (MSP, 2014), des décisions politiques s'imposent, lesquelles cependant peuvent impacter d'autres problèmes sociaux, dont la VC. Cet effet s'observe aussi dans le contexte de la pandémie par l'apparition d'un nouveau facteur de risque, du moins en contexte québécois, soit la proximité involontaire entre les CCV, leur partenaire et leurs enfants. La proximité imposée par les confinements était déjà identifiée comme un facteur mettant à risque les victimes et diminuant les possibilités de fuite (Kaukinen, 2020). Les résultats de la présente étude contribuent pour leur part à mieux comprendre l'augmentation des risques d'exercer de la violence dans ces conditions. Ils rejoignent les propos de Lavergne *et al.* (2020), qui soutiennent que la fermeture des écoles et des milieux de garde, les pertes d'emplois et le télétravail, entre autres, ont pu contribuer à augmenter des tensions au sein de certaines familles, s'avérant ainsi propices à la VC et à son escalade.

La perspective écologique adoptée fait ressortir un troisième constat, soit que les facteurs de risque de VC observés n'agissaient pas de façon isolée, mais qu'ils avaient un effet interactif et cumulatif du fait de la multiplication des sources de stress et d'incertitude pendant la pandémie. Cet effet peut témoigner de l'effet organisateur des facteurs de l'environnement distal sur les autres environnements, comme le suggère le deuxième constat. Il a aussi pu être amplifié par la durée de la crise sanitaire puisque les désastres qui se prolongent dans le temps sont susceptibles d'engendrer un stress plus important (Maltais

*et al.*, 2001). Dans ce contexte, les capacités d'adaptation de plusieurs CCV auraient été sursollicitées, tout comme celles d'autres groupes de la population. Les autorités ne devraient pas négliger cet effet cumulatif et interactif sur les personnes présentant des facteurs de risque de VC et devraient adapter les messages de prévention en conséquence.

Quatrièmement, bien que cette étude se focalisait *a priori* sur les facteurs de risque, des facteurs de protection, qui amortissent les risques d'exercer de la VC (OMS-LSHTM, 2010) sont aussi apparus à travers l'analyse de situations contraires aux tendances observées. Par exemple, selon certain.es intervenant.es, des CCV auraient renforcé leurs liens affectifs avec leur partenaire et leurs enfants pendant les confinements, ce qui éclaire des études quantitatives qui pointent vers un effet protecteur du temps passé ensemble pendant la pandémie sur la qualité de la relation (Pelletier *et al.*, 2022) et la VC (Peitzeimer *et al.*, 2022). Des CCV auraient diminué, voire cessé, leur consommation pendant la pandémie. D'ailleurs, la proportion de Québécois.es ayant réduit leur prise d'alcool et de cannabis serait comparable à celle l'ayant augmenté (ISQ, 2021). Certains CCV vivant un stress financier, professionnel ou social avant la pandémie auraient aussi été soulagés par une hausse de revenus due à la PCU. Ces résultats rejoignent ceux de Spencer *et al.* (2022a) qui ont trouvé que les sentiments de bien-être et d'espoir chez les CCV pendant la pandémie étaient associés à un plus faible risque d'exercer de la VC. Comme ces auteur.es, nous soulignons l'importance pour la pratique et la recherche de considérer les facteurs de protection et les approches centrées sur les ressources des CCV pour prévenir la VC en contexte pandémique, par exemple en regardant comment profiter des changements imposés par les mesures restrictives pour tenter d'améliorer leurs habitudes de vie et leurs relations conjugales ou familiales.

### **Limites de l'étude**

Tout en apportant une contribution aux recherches sur la VC en contexte de pandémie et dans diverses situations de sinistres, cette étude comporte des limites. Il importe de garder en tête qu'elle s'appuie sur la perception du personnel d'intervention auprès de CCV. Bien que ce point de vue manque à la littérature actuelle, il ne saurait refléter à lui seul l'évolution réelle du problème qu'il faut continuer à documenter avec une diversité d'approches. Les données quantitatives sont aussi à interpréter avec prudence, étant donné la taille modeste de l'échantillon. Enfin, l'étude a été réalisée dans un contexte en constante évolution. Malgré une collecte de données en trois phases, échelonnée sur neuf mois, aucune donnée n'a été recueillie après la quatrième vague de la pandémie. On peut

cependant penser que la fatigue de la population à l'égard des restrictions imposées s'est manifestée aussi chez les CCV et a pu exacerber encore davantage les facteurs de risque évoqués dans cet article.

## CONCLUSION

Se basant sur les observations du personnel des organismes québécois intervenant auprès de CCV, cette étude soutient l'hypothèse de l'augmentation de la VC exercée pendant la pandémie de COVID-19. Cette hausse se traduirait à la fois en termes de fréquence et de gravité, et ce, particulièrement pour les violences psychologiques et verbales. Les principaux facteurs ayant contribué à cette hausse sont l'exacerbation de l'isolement, des difficultés de santé mentale, de la consommation, du stress financier, de même que la proximité involontaire au sein des familles. Ces facteurs, qui semblent avoir un effet cumulatif et interactif, paraissent surtout liés aux mesures sanitaires adoptées par les autorités, témoignant de l'effet des décisions politiques sur la vie des familles et des individus, et plus largement sur les problèmes sociaux.

Les résultats de cette recherche rappellent en effet que le problème de la VC n'est pas qu'individuel ou relationnel ; il demeure imbriqué dans l'environnement sociopolitique et requiert la vigilance de toutes les parties impliquées dans la lutte à la VC. Advenant une situation de sinistre similaire, les autorités doivent tenir compte des effets potentiels de telles mesures pour la santé, la sécurité et les capacités d'adaptation des individus, et prévoir des mécanismes pour y faire face. De plus, les personnes œuvrant auprès de CCV gagneront à savoir anticiper les transformations de la violence qui accompagnent les situations de sinistre et les autres mutations sociales. Il leur faudra aussi adapter leur travail de responsabilisation et orienter leurs interventions de manière à atténuer les facteurs de risque et à consolider les facteurs de protection. Cela contribuera à prévenir cette « pandémie de l'ombre » qu'est la VC et ses effets psychosociaux qui risquent de perdurer, une fois la pandémie endiguée (ONU, 2020), et à accroître la résilience de la société face aux sinistres (MSP, 2014).

## BIBLIOGRAPHIE

ALLARD, M. (2022, 10 janvier). SOS violence conjugale : la moitié des femmes en détresse n'ont pas de place pour se réfugier. *Le Soleil*.

- DURAND, C. (2021). Le sondage. Dans I. Bourgeois (dir.). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (p. 357-388), 7<sup>e</sup> édition, Québec : PUQ.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2021, 19 octobre). *Répercussions de la pandémie sur la vie sociale, la santé mentale, les habitudes de vie et la réalité du travail des Québécois*. Québec : Institut de la statistique du Québec.
- KAUKINEN, C. (2020). When stay-at-home orders leave victims unsafe at home : exploring the risk and consequences of intimate partner violence during the covid-19 pandemic. *American Journal of Criminal Justice*, 45(4), 668-679.
- LAFORREST, J., MAURICE, P. ET BOUCHARD, L. M. (2018). *Rapport québécois sur la violence et la santé*. Québec : Institut national de santé publique du Québec.
- LAVERGNE, C., LESSARD, G., VARGAS DIAZ, R. ET DUBÉ, M. (2020). La COVID-19 et ses impacts sur la violence conjugale et la violence envers les enfants : ce que nous disent la recherche et la pratique. *Intervention*, 1, 27-35.
- LECLERCQ-VANDELANNOITTE, A. ET AROLES, J. (2020). Does the end justify the means ? Information systems and control society in the age of pandemics. *European Journal of Information Systems*, 29(6), 746-761.
- MALTAIS, D., ROBICHAUD, S. ET SIMARD, A. (2001). *Désastres et sinistrés. Essai*. Chicoutimi : Les Éditions JCL.
- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2014). *Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024. Vers une société québécoise plus résiliente aux catastrophes*. Québec : Gouvernement du Québec.
- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2023). *Criminalité au Québec. Infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal en 2021*. Québec : Gouvernement du Québec.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ET LONDON SCHOOL OF HYGIENE AND TROPICAL MEDICINE (2010). *Preventing intimate partner and sexual violence against women. Taking action and generating evidence*. OMS.
- ONU FEMMES (2020). *Le COVID-19 et la violence contre les femmes et les filles : lutter contre la pandémie de l'ombre*. New York : ONU Femmes.
- PAILLÉ, P. ET MUCCHIELLI, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
- PARKINSON, D. (2019). Investigating the increase in domestic violence post disaster : an australian case study. *Journal of Interpersonal Violence*, 34(11), 2333-2362.

- PEITZMEIER, S. M., FEDINA, L., ASHWELL, L., HERRENKOHL, T. I. ET TOLMAN, R. (2022). Increases in intimate partner violence during covid-19 : prevalence and correlates. *Journal of Interpersonal Violence*, 37(21-22), 20482-20512.
- PELLETIER, A., PICARD-TURCOT, M.-A. ET THERRIEN, A. (2022). Violence conjugale subie par les femmes en temps de pandémie : une enquête qui en dit long. *Vision Santé publique*, (64), 1-14.
- SABRI, B., HARTLEY, M., SAHA, J., MURRAY, S., GLASS, N. ET CAMPBELL, J. C. (2020). Effect of COVID-19 pandemic on women's health and safety : a study of immigrant survivors of intimate partner violence. *Health Care for Women International*, 41(11-12), 1294-1312.
- SPENCER, C. M., GIMARC, C. ET DURTSCHI, J. (2022). COVID-19 specific risk markers for intimate partner violence perpetration. *Journal of Family Violence*, 37(6), 881-891.
- WARREN, S., MORLEY, C., CLARKE, J., VITIS, L., RYAN, V., CARRINGTON, K. ET BALL, M. (2022). Weaponizing covid-19 : how the pandemic influenced the behavior of those who use violence in domestic and family relationships. *Violence Against Women*, 28(14), 3415-3437.